

C'est avec plaisir que nous vous présentons en annexe les états financiers de la CCAF-FCVI pour l'exercice terminé le 31 mars 2016, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant à leur égard.

Dans le présent rapport, nous décrivons la performance financière de l'organisation à l'intention de nos membres et des parties prenantes, et partageons quelques réflexions sur l'avenir. Nous y abordons les éléments importants, les fluctuations et les changements dans les politiques pouvant influencer sur la présentation de nos états financiers.

Le comité d'audit et des finances de la CCAF-FCVI, qui compte six membres, dont le président du conseil, assure la surveillance des états financiers. Avant l'audit, pendant celui-ci et à la fin du processus, ce comité rencontre la direction et l'auditeur externe ainsi que tient des réunions à huis clos pour discuter de l'audit, des politiques et des contrôles internes, de la gestion des risques et de toute autre question liée aux finances ou à la préparation du rapport. Le Comité recommande au conseil d'administration d'approuver les états financiers audités, qui sont remis aux membres en même temps que le rapport annuel avant l'assemblée générale annuelle du 20 septembre.

L'auditeur indépendant, le cabinet Collins Barrow Ottawa s.r.l., a remis un rapport au comité d'audit et des finances et émis une opinion sans réserve à propos des états financiers de la CCAF-FCVI. Les états financiers annexés à ce rapport ont été préparés par la direction conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et audités conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada.

CROISSANCE DU FINANCEMENT ET POSSIBILITÉS

En tant qu'organisation sans but lucratif, la CCAF-FCVI dépend essentiellement des cotisations de ses membres et du financement alloué aux projets pour ses programmes à l'échelle nationale. Ces 35 dernières années, nous avons eu la chance d'avoir une base de financement stable et régulière assurée par nos membres collectifs et nos partenaires, en particulier la communauté canadienne des auditeurs législatifs des paliers fédéral et provincial. Grâce à nos efforts de l'an dernier pour communiquer et interagir avec la communauté grandissante des auditeurs généraux et des dirigeants principaux d'audit du palier municipal, ainsi qu'avec un certain nombre d'organisations étrangères d'audit législatif, nous avons accru le nombre de nos organisations membres qui collaborent ensemble et nous aident à accomplir notre mission : consolider l'audit de performance, la surveillance et la reddition de comptes dans le secteur public au Canada et à l'étranger. En donnant à nos organisations membres – quel que soit leur palier de gouvernement –, ainsi qu'aux organisations internationales avec lesquelles nous collaborons et aux responsables des secteurs public et privé, l'occasion d'interagir et de travailler ensemble, nous servons encore mieux les intérêts des contribuables canadiens.

Le Programme international pluriannuel que met en œuvre actuellement la CCAF-FCVI comprend 8,8 M\$ en contributions provenant d'Affaires mondiales Canada (anciennement le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement) et s'articule autour de quatre pays – le Cameroun, le Ghana, la Tanzanie et le Vietnam – et de leurs régions. Il fait fond sur 35 ans d'initiatives réussies de développement des capacités au niveau international, mises en œuvre en partenariat avec la communauté des auditeurs législatifs du Canada, qui fournit un important soutien en nature afin de nous aider à atteindre les objectifs du programme. Comme l'entente de contribution concernant l'édition actuelle du programme international arrive à son terme en décembre 2017, l'équipe de gestion de la CCAF-FCVI sollicite son renouvellement auprès d'Affaires mondiales Canada afin que le Canada continue de soutenir les pays en développement, en les aidant à améliorer leurs structures de reddition de comptes, d'audit et de surveillance.

Ces dernières années, la CCAF-FCVI a accru le nombre de programmes proposés à ses membres grâce au soutien supplémentaire en nature (ressources humaines) fourni par le Bureau du vérificateur général du Canada et à la hausse des cotisations provenant de l'adhésion de nouvelles organisations l'an dernier. Les recettes ont connu un recul global d'environ 4 %, qui s'explique en partie par la baisse des recettes du programme international (14 %) résultant du report à l'année suivante de certaines activités, compensée par une hausse des recettes provenant des cotisations de membres et des contributions (6 %) ainsi que des activités de perfectionnement professionnel (64 %).

Au cours de l'année écoulée, la CCAF-FCVI a beaucoup investi dans l'amélioration du contenu et du mode de mise en œuvre de ses ateliers sur l'audit de performance et sur la surveillance afin de rendre ceux-ci plus efficaces. Les excellents niveaux de satisfaction des participants, comme nous l'indiquons dans ce rapport annuel, témoignent de l'efficacité des améliorations que nous continuons d'apporter. L'introduction de webinaires dans nos programmes ouvrira de nouvelles possibilités d'apprentissage à nos membres.

DÉPENSES ET GESTION DES RISQUES

À la CCAF-FCVI, nous accordons une grande importance à la gestion prudente des ressources. Nos niveaux de dépenses sont restés relativement similaires à ceux de l'an dernier, reculant de 1,4 %, et concordent avec les recettes que nous avons pu engranger cette année. La hausse des dépenses pour nos produits et services d'éducation et de perfectionnement professionnel (42 %) reflète notre regain d'efforts pour améliorer le contenu et la mise en œuvre de nos ateliers, comme nous l'avons indiqué précédemment.

Chaque organisation doit se préparer à affronter des risques et des difficultés susceptibles d'influer sur sa situation financière et sa capacité à continuer à bien servir ses membres. L'an dernier, le conseil d'administration a examiné et approuvé une politique sur la surveillance des actifs nets de la CCAF-FCVI.

Une gestion financière prudente des actifs de la CCAF-FCVI est importante pour que celle-ci possède les ressources adéquates afin de se mettre à l'abri d'éventuels impondérables financiers et de tirer parti des possibilités en vue de toujours mieux servir ses membres, par exemple, avec un nouveau programme de recherche ou des investissements supplémentaires dans son élargissement et sa durabilité.

Au 31 mars 2016, la CCAF-FCVI a des actifs nets de 678 750 \$. Cette année, elle utilisera une petite partie de ces fonds pour rénover et améliorer son site Web, afin que ses membres aient un accès plus efficient à ses produits et services et que son site soutienne à l'avenir ses principales initiatives de programmes.

REGARD VERS L'AVENIR

Nous continuons d'agir avec prudence et à chercher des occasions d'obtenir des fonds, en collaborant et en nouant des partenariats avec des tiers, afin de bien servir nos membres. Nous sommes prêts à entamer une nouvelle année de travail avec nos membres et nos partenaires, et à poursuivre le développement des programmes et services prévus dans notre plan stratégique.



NICOLE WICZOREK

Vice-présidente des opérations et des relations avec les parties prenantes, et chef des services financiers

Notre vision...

Être reconnus comme un leader mondial du savoir dans le domaine de l'audit de performance.

Notre mission...

Encourager et consolider l'audit de performance, la surveillance et la reddition de comptes dans le secteur public, au Canada et à l'étranger, grâce à la recherche, à l'éducation et au partage des connaissances.



États financiers
Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

CCAF-FCVI Inc.
États financiers
Pour l'exercice clos le 31 mars 2016

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État des résultats et de l'évolution des actifs nets	4
État des flux de trésorerie	5
Résumé des principales méthodes comptables	6
Notes afférentes aux états financiers	10

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de la CCAF-FCVI Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la CCAF-FCVI Inc., qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2016, l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de l'auditeur indépendant (suite)

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la CCAF-FCVI Inc. au 31 mars 2016, ainsi que de ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Collins Barrow Ottawa s.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 28 juin 2016

Ottawa (Ontario)

CCAF-FCVI Inc.
État de la situation financière

31 mars **2016** **2015**

Actifs

Actifs à court terme

Trésorerie (note 1)	1 219 459 \$	912 483 \$
Créances	49 110	36 096
Montants à recevoir de l'État	24 599	39 377
Fonds dépensés – Programme international (note 4)	-	5 497
Frais payés d'avance	94 157	33 469

1 387 325 **1 026 922**

Immobilisations corporelles (note 2)

- **-**

1 387 325 \$ **1 026 922 \$**

Passifs et actifs nets

Passifs à court terme

Comptes fournisseurs et charges à payer	320 331 \$	292 907 \$
Produits reportés (note 3)	2 550	-
Fonds non dépensés – Programme international (note 4)	385 694	-

708 575 **292 907**

Actifs nets

Actifs nets non-affectés **678 750** **734 015**

1 387 325 \$ **1 026 922 \$**

Approuvé au nom du Conseil :



Administrateur



Administrateur

CCAF-FCVI Inc.

État des résultats et de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 31 mars	2016	2015
Produits		
Cotisations et contributions des membres (note 7)	1 300 287 \$	1 226 297 \$
Fonds du Programme international (note 4)	1 670 210	1 934 945
Perfectionnement professionnel	152 662	93 038
Intérêts	7 872	8 554
Total des produits	3 131 031	3 262 834
Charges de programmes directes (notes 5 et 7)		
Recherche, méthodologie et produits d'information	305 418	388 526
Éducation et perfectionnement professionnel	428 666	300 928
Partage des connaissances et réseautage	126 939	104 220
Programme international	1 543 489	1 794 983
	2 404 512	2 588 657
Frais généraux (note 5)		
Durabilité et reddition de comptes	288 476	334 908
Exploitation et autres services de soutien	493 308	296 763
Amortissement des immobilisations corporelles	-	11 199
	781 784	642 870
Total des charges	3 186 296	3 231 527
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(55 265)	31 307
Actifs nets, au début de l'exercice	734 015	702 708
Actifs nets, à la fin de l'exercice	678 750 \$	734 015 \$

CCAF-FCVI Inc.
État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars	2016	2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges pour l'exercice	(55 265) \$	31 307 \$
Élément sans incidence sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	-	11 199
	(55 265)	42 506
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement :		
Créances	(13 014)	19 175
Montants à recevoir de l'État	14 778	2 912
Fonds dépensés – Programme international	5 497	(5 497)
Frais payés d'avance	(60 688)	336
Comptes fournisseurs et charges à payer	27 424	(146 229)
Produits reportés	2 550	(35 396)
Fonds non dépensés – Programme international	385 694	(185 609)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie pour l'exercice	306 976	(307 802)
Trésorerie, au début de l'exercice	912 483	1 220 285
Trésorerie, à la fin de l'exercice	1 219 459 \$	912 483 \$

Résumé des principales méthodes comptables**31 mars 2016**

Nature et raison d'être de l'organisation

La CCAF-FCVI Inc. a été créée en 1980 par des lettres patentes déposées aux termes des dispositions de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Le 9 septembre 2014, elle a obtenu sa prorogation en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif (« Loi OBNL »).

Comme il est stipulé dans ses Statuts de prorogation en vertu de la Loi OBNL, la CCAF-FCVI a pour intention de promouvoir et de renforcer l'audit, la surveillance et la reddition de comptes dans le secteur public au Canada et à l'étranger. Ainsi, elle propose aux auditeurs du secteur public et aux membres de comités de surveillance parlementaire des possibilités en matière de formation, de recherche et de développement des capacités, et elle les aide à collaborer avec les autres agents publics pour la mise en place d'un gouvernement responsable. Ses produits et services sont largement appréciés, cités en exemple et utilisés par les auditeurs, les législateurs et d'autres agents publics, au Canada et à l'étranger.

Une importante partie des produits de la CCAF-FCVI, y compris un apport affecté aux frais généraux, provient d'Affaires mondiales Canada (« AMC »), anciennement le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (« MAECD »), comme nous le précisons à la note 4 des présents états financiers. En outre, la CCAF-FCVI tire d'un seul membre environ 50 % du total des produits obtenus en guise de cotisations et contributions des membres. Afin de poursuivre ses activités au niveau actuel, elle a besoin de maintenir ces sources de revenus.

La CCAF-FCVI a été organisée et fonctionne aux fins décrites plus haut; par conséquent, elle n'est pas assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada*.

Base de présentation

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes.

Utilisation d'estimations

Pour dresser les états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants indiqués à l'égard des actifs et passifs et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges indiqués pour la période concernée. Bien que ces estimations soient faites par la direction d'après les connaissances qu'elle a des événements actuels, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction revoit régulièrement ses estimations et hypothèses et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans les états portant sur l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2016

Utilisation d'estimations
(suite)

Les estimations importantes comprennent les hypothèses adoptées pour : estimer la juste valeur initiale des instruments financiers; estimer les montants à recevoir et la possibilité de recouvrement des créances; établir la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations; estimer les provisions pour les charges à payer; estimer les salaires et avantages sociaux alloués aux différents secteurs opérationnels; estimer le montant des cotisations obtenues et différées en vertu de l'entente de contribution de la CCAF-FCVI et des autres ententes de financement; et estimer les apports en nature qui sont comptabilisés dans les états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers qui, en général, représentent pour la CCAF-FCVI un droit contractuel à recevoir une somme d'argent ou autre actif financier d'une autre partie (ou encore l'obligation de verser à une autre partie une somme d'argent ou autre actif financier).

Évaluation des instruments financiers

La CCAF-FCVI évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur à l'exception de certaines transactions avec lien de dépendance le cas échéant.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à leur juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans l'état des résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, les créances, les montants à recevoir de l'État et les fonds dépensés dans le cadre du Programme international. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les comptes fournisseurs, les charges à payer et les fonds non dépensés du Programme international. La CCAF-FCVI n'a aucun actif financier ni passif financier évalué à sa juste valeur.

Perte de valeur d'un actif financier

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

Résumé des principales méthodes comptables**31 mars 2016**

Instruments financiers
(suite)*Coûts de transaction des instruments financiers*

La CCAF-FCVI comptabilise ses coûts de transaction dans l'état des résultats portant sur la période au cours de laquelle ils sont engagés. Cependant, les instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à leur juste valeur sont ajustés selon les coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur origine, émission ou prise en charge.

Constatation des produits

La CCAF-FCVI utilise la méthode des reports pour comptabiliser les apports. Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsque ces montants sont reçus, ou ils sont constatés comme créances, si le montant à recevoir est raisonnablement assuré.

Les produits d'intérêts non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés avec le passage du temps. Les produits d'intérêts grevés d'affectations d'origine externe, le cas échéant, sont initialement différés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

Le montant de la cotisation des membres est établi annuellement. Les cotisations sont constatées à titre de produits dans l'exercice auquel elles se rapportent.

Les produits provenant des séances de perfectionnement professionnel sont constatés dans l'exercice au cours duquel les produits et services sont rendus ou vendus.

Apports en nature

Conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, une organisation peut choisir de comptabiliser des apports reçus en nature, mais seulement lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable, lorsque les services en question sont utilisés dans l'exercice normal des activités de l'organisation et lorsque les services donnés auraient dû être achetés à défaut d'un apport. Les membres et autres contributeurs consacrent une quantité importante d'heures à certaines activités de la CCAF-FCVI et ils absorbent eux-mêmes les coûts connexes. Ces services sont utilisés dans l'exercice normal des activités de la CCAF-FCVI mais, dans certains cas, il n'est pas possible d'en déterminer de façon raisonnable la juste valeur ni l'étendue. Certains apports en nature sont du travail bénévole. Comme la CCAF-FCVI n'achèterait pas autrement ces services, ces apports en nature ne sont pas comptabilisés dans les états financiers. Quant aux dons en nature qui seraient autrement achetés par la CCAF-FCVI s'ils n'avaient pas été contribués (et dont la juste valeur et l'étendue peuvent être déterminées de façon raisonnable), ils sont comptabilisés dans les états financiers.

Résumé des principales méthodes comptables

31 mars 2016

**Apports en nature
(suite)**

L'avantage procuré par l'apport est inclus dans les produits, puis contrebalancé par une charge n'ayant aucune incidence sur l'état des résultats.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles – comprenant les meubles, l'équipement de bureau et les améliorations locatives – sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement des meubles et de l'équipement de bureau est calculé selon la méthode linéaire sur une période de trois ans. L'amortissement des améliorations locatives est calculé sur une base linéaire sur la période restante du bail en fonction de la date d'acquisition.

Lorsqu'une immobilisation n'a plus de potentiel à long terme pour la CCAF-FCVI, la moins-value, soit l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur, est passée en charge. Une moins-value n'est pas récupérée dans un exercice subséquent.

Les immobilisations incorporelles – c'est-à-dire les logiciels – sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel elles ont été acquises.

Coûts de développement

La CCAF-FCVI crée des produits éducatifs et publie des rapports de recherche aux fins décrites dans la « Nature et raison d'être de l'organisation ». Le prix d'achat ou les frais d'utilisation de ces articles sont généralement fixés de telle sorte à permettre de recouvrir les coûts directs. Les coûts de développement connexes sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ventilation des charges

Les charges sont classées par fonctions dans l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets. Elles sont ventilées entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent et ne sont donc pas considérées comme des charges indirectes. La CCAF-FCVI ne répartit pas ses frais généraux – gestion d'entreprise, services de soutien et autres charges – entre ses autres catégories de charges.

CCAF-FCVI Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

1. Trésorerie

La CCAF-FCVI possède deux comptes auprès d'une banque à charte canadienne. La majeure partie du solde de trésorerie est conservée dans un compte de placement affaires, portant intérêt à un taux variable basé sur un accord de taux d'intérêt progressif. Au 31 mars 2016, le solde du compte de placement affaires est de 935 345 \$ (2015 – 777 558 \$) avec un taux d'intérêt moyen d'environ 0,9 % (2015 – taux d'intérêt moyen d'environ 1 %). L'autre compte est un compte caisse sans intérêt dont le solde au 31 mars 2016 s'élève à 284 114 \$ (2015 – 134 925 \$).

2. Immobilisations corporelles

	2016			2015		
	Coût	Amor- tissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amor- tissement cumulé	Valeur comptable nette
Meubles, équipement de bureau et améliorations locatives	33 358 \$	33 358 \$	-	33 358 \$	33 358 \$	-

3. Produits reportés

Les produits reportés comprennent des cotisations et autres contributions de membres s'appliquant à des exercices subséquents, lesquelles sont résumées ci-dessous :

	2016	2015
Contributions de membres	2 550 \$	-

CCAF-FCVI Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

4. Fonds du Programme international

La CCAF-FCVI coordonne un programme conçu pour bâtir les capacités et renforcer l'efficacité dans le domaine de l'audit de performance dans les institutions supérieures de contrôle (« ISC ») des pays en développement visés. Toujours dans le cadre de ce programme, elle contribue aussi à l'amélioration du leadership et de la capacité des comités de surveillance parlementaire et au renforcement de la coordination et du partage d'information entre donateurs, les ISC et les associations régionales de celles-ci. En partenariat avec un réseau d'experts canadiens, la CCAF-FCVI offre des activités de développement des capacités, y compris un programme de bourses d'études permettant un stage de formation dans un bureau d'audit canadien; des ateliers dans les pays visés et leurs régions; et différentes activités ciblées de formation et de mentorat.

Les coûts du Programme international sont financés par Affaires mondiales Canada (« AMC »), anciennement le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (« MAECD »), avec des apports en nature d'experts canadiens provenant du Bureau du vérificateur général du Canada, des bureaux d'audit provinciaux partenaires, de la CCAF-FCVI, de bureaux d'audit municipaux, ainsi que de la part de parlementaires et de Canadiens. AMC se charge des coûts directs associés au programme et contribue aux frais généraux de la CCAF-FCVI. L'entente actuelle avec AMC est entrée en vigueur le 29 août 2012 et fournit le financement du programme totalisant 8 800 000 \$ au cours de la période se terminant le 31 décembre 2017. Le financement total au titre de l'entente non encore constaté comme produit au 31 mars 2016 s'élève à 2 412 342 \$ (2015 – 4 082 552 \$).

Les flux de trésorerie liés au programme sont comme suit :

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Montants reçu non dépensé (montant à recevoir dépensé), au début de l'exercice	(5 497) \$	185 609 \$
Avances versées par AMC	2 061 401	1 743 839
	2 055 904	1 929 448
Produits constatés représentant les charges pour l'exercice incluant la contribution versée aux frais généraux	1 670 210	1 934 945
Montants reçu non dépensé (montant à recevoir dépensé), à la fin de l'exercice	385 694 \$	(5 497) \$

CCAF-FCVI Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

5. Salaires et avantages sociaux

Le montant total des charges salariales et des avantages sociaux pour l'exercice 2016 s'élève à 1 570 236 \$ (2015 – 1 384 394 \$). Ce montant est réparti entre les diverses activités opérationnelles en fonction de l'utilisation des ressources, selon l'estimation de la direction.

	<u>2016</u>	2015
Recherche, méthodologie et produits d'information	169 073 \$	195 932 \$
Éducation et perfectionnement professionnel	219 710	180 176
Partage des connaissances et réseautage	93 188	61 139
Programme international	549 176	572 352
Durabilité et reddition de comptes	215 129	248 108
Exploitation et autres services de soutien	323 960	126 687
	<u>1 570 236 \$</u>	<u>1 384 394 \$</u>

Pour l'exercice 2016, la CCAF-FCVI a modifié son assiette de répartition afin de tenir compte de son nouveau plan stratégique. Cela dit, dans certains cas, les chiffres correspondants de 2015 ont été ajustés en fonction de cette nouvelle assiette.

6. Obligations contractuelles

Au cours de l'exercice, la CCAF-FCVI a renouvelé, pour une durée additionnelle de 18 mois, son contrat de location pour ses bureaux, lequel venait à échéance le 28 février 2016. L'engagement financier pour les deux prochains exercices financiers, jusqu'au 31 août 2018, s'élève comme suit :

2017	73 931 \$
2018	<u>30 804</u>
	<u>104 735 \$</u>

De plus, dans le cadre de son Programme international, la CCAF-FCVI a des loyers à payer. Elle loue différents appartements sur une base mensuelle. Toutefois, cinq baux viennent à échéance le 31 mai 2016. L'engagement financier pour ces baux (jusqu'au 31 mai 2016) s'élève à 16 600 \$ pour l'exercice 2017.

CCAF-FCVI Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

7. Apports en nature

Les apports en nature liés aux services et comptabilisés dans les présents états financiers s'élèvent à 146 250 \$ (2015 – 170 466 \$) et sont inclus dans les produits au compte « Cotisations et contributions des membres » et les diverses charges sont comptabilisées comme indiqué ci-dessous, ce qui n'a aucune incidence nette sur les résultats de la CCAF-FCVI.

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
Recherche, méthodologie et produits d'information	105 966 \$	136 933 \$
Éducation et perfectionnement professionnel	35 231	28 860
Partage des connaissances et réseautage	5 053	4 673
	146 250 \$	170 466 \$

Pour l'exercice 2016, la CCAF-FCVI a modifié son assiette de répartition afin de tenir compte de son nouveau plan stratégique. Cela dit, dans certains cas, les chiffres correspondants de 2015 ont été ajustés en fonction de cette nouvelle assiette.

8. Risques liés aux instruments financiers et concentrations de risque

La CCAF-FCVI est exposée à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque de la CCAF-FCVI au 31 mars 2016.

Dans le cadre de ses activités, la CCAF-FCVI ne recourt aucunement aux activités de couverture et ne possède ou n'utilise aucun instrument financier dérivé aux fins de négociations ou de transactions commerciales.

Risque de liquidité

Par risque de liquidité, on entend le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. L'exposition de la CCAF-FCVI à ce risque concerne notamment ses comptes fournisseurs et ses charges à payer.

Risque de crédit

Par risque de crédit, on entend le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'exposition de la CCAF-FCVI à ce risque concerne notamment ses créances. Bien que considéré comme non significatif, ce risque de crédit existe également en ce qui concerne les soldes de trésorerie de la CCAF-FCVI. Les soldes de trésorerie sont indiqués à la note 1.

CCAF-FCVI Inc.
Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2016

8. Risques liés aux instruments financiers et concentrations de risque (suite)

Risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations du cours du change, à l'évolution des taux d'intérêt ou encore aux variations des prix ou des cours sur les marchés. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'exposition de la CCAF-FCVI se situe notamment au niveau du risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Par risque de change, on entend le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison d'une variation des cours du change sur les marchés. Les instruments financiers de la CCAF-FCVI sont en dollars canadiens. Par conséquent, la CCAF-FCVI n'est pas exposée au risque de change. Cependant, la CCAF-FCVI engage des dépenses en devises étrangères dans le cadre de ses activités internationales et de ce fait elle est exposée aux variations des cours des devises étrangères.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché. La CCAF-FCVI est exposée au risque de taux d'intérêt par des instruments financiers à taux d'intérêt fixes et variables. Comme elle ne détient aucun instrument financier à taux fixe, elle n'est pas assujettie à un risque de juste valeur. Par contre, elle détient des instruments financiers à taux variables, soit l'encaisse, comme nous l'indiquons à la note 1 afférente aux présents états financiers; la CCAF-FCVI est donc exposée à un risque de flux de trésorerie.

Risque de prix autre

Par risque de prix autre, on entend le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché (autres que les celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou encore par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La CCAF-FCVI n'est pas exposée au risque de prix autre.

Évolution des risques

Par rapport à l'exercice financier terminé le 31 mars 2015, il n'y a eu aucun changement important dans les risques et concentrations auxquels est exposée la CCAF-FCVI.

9. Chiffres comparatifs et informations

Dans certains cas, les chiffres et informations de l'exercice 2015, présentés aux fins de comparaison, ont été reclassés de manière à être conformes à la présentation adoptée pour les états financiers et les informations de l'exercice 2016.
